

CRÉATION D'UNE UNION EUROPÉENNE DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

L'Information 21.2.58
va proposer M. Maurice FAURE

à ses collègues du Comité des Six

UN conseil interministériel présidé ce matin par M. Félix Gaillard à l'Hôtel Matignon a été consacré à la mise au point du mémorandum français concernant la zone de libre-échange. Ce texte devra ultérieurement faire l'objet de retouches à la suite de contacts prévus avec nos partenaires de l'Europe des Six.

La position arrêtée par la France n'est plus la création d'une zone de libre-échange basée sur une union douanière mais la création d'une union européenne de coopération économique, s'inspirant des principes qui ont prévalu lors de la mise en place de la C.E.C.A. Des dispositions particulières concerneraient les produits agricoles.

M. Maurice Faure, à l'occasion de la réunion, mardi prochain, des ministres délégués au Comité des Six, procédera à un sondage de nos partenaires sur les principes de la nouvelle proposition française. La Commission européenne du Marché commun sera, d'autre part, consultée. Ce n'est qu'après ces prises de contact et compte tenu des avis qui seront formulés par nos partenaires, que la proposition préparée par le gouvernement français sera définitivement arrêtée dans sa forme et soumise officiellement à nos partenaires du Marché commun, ainsi que par la suite aux sept pays membres de l'O.E.C.E.

Toujours dans le domaine des relations économiques européennes, le gouvernement a décidé, d'autre part, de saisir la Haute Cour de Justice de la C.E.C.A. du différend qui l'oppose à cet organisme à propos des importations faites par l'Association Technique des Importations de Charbon (A.T.I.C.) en provenance de pays extérieurs à la communauté. On sait que la C.E.C.A. a mis la France en demeure de mettre fin au monopole des importations faites dans ce secteur par l'A.T.I.C.

Enfin, le gouvernement a arrêté un nouveau plan d'importation de produits alimentaires dont l'opportunité d'exécution est laissée à l'appréciation de trois hauts fonctionnaires chargés d'organiser la lutte contre la hausse des prix.